

INFORMATION IMPORTANTE

Les conditions et modalités de l'émission sont définies dans la Note d'Information enregistrée par l'AMF-UMOA sous les numéros EE/26-03 et EE/26-04 en date du 10 février 2026.

Les investisseurs sont invités à prendre connaissance de l'intégralité de la Note d'Information au siège de l'Emetteur, des établissements membres du syndicat de placement ou sur le site internet de l'Emetteur :

www.finances.ml, ou la SGI chef de file www.sgimali.com.



**Direction Générale du Trésor
et de la Comptabilité Publique**

ACI 2000 - BP 1887 - Bamako

Tél : (223) 20 23 19 79 / 20 23 17 07

Fax : (223) 20 22 58 66

INVESTISSEZ EN TOUTE CONFIANCE POUR UN MALI FORT ET PROSPÈRE



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

« ÉTAT DU MALI 6,55% 2026-2036
ÉTAT DU MALI 6,35% 2026-2033 »

MONTANT
TOTAL
100
MILLIARDS
DE FCFA

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION
DU 16 AU 27 FÉVRIER 2026

ÉMISSION A

Montant 70 milliards de FCFA
Taux 6,55%
Maturité 10 ans
Différé 3 ans

ÉMISSION B

Montant 30 milliards de FCFA
Taux 6,35%
Maturité 7 ans
Différé 3 ans

REPRÉSENTANT DE L'ÉMETTEUR
TRÉSOR PUBLIC DU MALI



ARRANGÉUR
ET CHEF DE FILE



CO-CHEFS
DE FILE



AFRICABOURSE - AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION - BIC FINANCIAL SERVICES - SGI-BENIN - UNITED CAPITAL FOR AFRICA - CORIS BOURSE - SBIF - SAJIF - BOA CAPITAL SECURITIES - AFRICAINE DE BOURSE - NSIA FINANCE - ATLANTIQUE FINANCE - BICI-BOURSE - BNI FINANCE - EDC INVESTMENT CORPORATION - HUDSON & CIE - PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SOGEBOURSE - BRIDGE SECURITIES - BSIC CAPITAL - MAC AFRICAN SGI - SIRIUS CAPITAL - ORAGROUP SECURITIES - SGI MALI SA CHEF DE FILE DE L'OPÉRATION - CIFA BOURSE - GLOBAL CAPITAL - SGI NIGER - ABCO BOURSE - CGF BOURSE - EVEREST FINANCE - IMPAXIS SECURITIES - FINANCE GESTION ET INTERMEDIATION (FGI) - INVICTUS CAPITAL FINANCE - SGI TOGO - IFI - GEX CAPITAL

L'original de la présente note d'information de l'opération a été enregistrée par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) sous les numéros EE/26-03 et EE/26-04 en date du 10 février 2026.

MODALITÉS DE L'OPÉRATION INFORMATION IMPORTANTE

But de l'émission

L'émission a pour objet la mobilisation de ressources en vue d'assurer le financement de certains investissements prévus au budget 2026 de l'Etat.

Montant de l'émission

Le montant de l'émission est de 100 000 000 000 FCFA réparti comme suit:
Émission A 70 Milliards de FCFA et
Émission B 30 Milliards FCFA.

Taux d'intérêt de l'emprunt

Les taux d'intérêts sont de 6,55% pour l'emprunt " Etat du Mali 6,55% 2026-2036" et de 6,35% pour l'emprunt " Etat du Mali 6,35% 2026-2033"

Durée de l'emprunt

L'emprunt Etat du Mali 6,55% 2026-2036 aura une maturité de dix (10) ans avec 3 ans de différé.

L'emprunt Etat du Mali 6,35% 2026-2033 aura une maturité de sept (7) ans avec 3 ans de différé.

Nature, forme et délivrance des titres

Les obligations " Etat du Mali 6,55% 2026-2036" et Etat du Mali 6,35% 2026-2033" seront émises sous la forme de titres dématérialisés au porteur par appel public à l'épargne.

Elle seront inscrites en compte et tenues par un intermédiaire habilité au choix du porteur.

Nombre et valeur nominale des titres

Le montant de l'émission est de 100 000 000 000 FCFA représenté par 10 000 000 Obligations d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune.

Prix d'émission

Le prix d'émission sera de dix mille Francs CFA (10 000 FCFA) par Obligation, payable en une seule fois à la date de souscription.

Période de souscription

La souscription sera ouverte du 16 au 27 février 2026 inclus. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée à la discrétion de l'Émetteur, après avis de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA).

AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT

Païement des intérêts et remboursement du capital

Le remboursement des Opérations dénommées « Etat du Mali 6,55% 2026-2036 » et « Etat du Mali 6,35% 2026-2033 » se fera par amortissement annuel du capital en séries égales après un différé de Trois (3) ans pour les titres « Etat du Mali 6,55% 2026-2036 et « Etat du Mali 6,35% 2026-2033 »

Fiscalité

Les revenus liés à ces Obligations sont exonérés de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières pour l'investisseur au Mali, et soumis à la législation fiscale sur les revenus de valeurs mobilières en vigueur dans les autres pays au moment du paiement des intérêts et du remboursement du capital.

Durée de vie moyenne des emprunts

La durée de vie moyenne sera de 7 ans pour l'emprunt « Etat du Mali 6,55% 2026-2036 ». La durée de vie moyenne sera de 5.5 ans pour l'emprunt « Etat du Mali 6,35% 2026-2033 »

SURETÉ ET CADRE JURIDIQUE

Catégorie d'investisseurs potentiels

Sont concernés par l'emprunt toutes les personnes physiques et morales, y compris les banques et les compagnies d'assurance.

Date de jouissance

La date de jouissance est fixée Cinq (5) jours après la clôture de la période de souscription.

Garantie

Cette émission bénéficie de la garantie souveraine de l'Etat du Mali.

Mécanisme de sécurisation et de paiement

Un mécanisme a été mis en place pour permettre au Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) de disposer des fonds relatifs à chaque échéance par un ordre de virement irrévocable du Trésor Public donné à la BCEAO. La BCEAO débitera le compte séquestre du montant de l'échéance et le mettra à la disposition du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/ BR) qui procèdera au règlement aux différents détenteurs des titres à travers les SGI.

Notation

Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Droit applicable

La présente opération est régie par la législation en vigueur dans l'espace UEMOA.

Tribunaux compétents en cas de litige

La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera seule compétente pour statuer sur tout litige relatif à cet emprunt.

Liquidité

Les Obligations issues des emprunts « Etat du Mali 6,55% 2026-2036 » et « Etat du Mali 6,35% 2026- 2033 » bénéficient de l'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO, dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire.

Code ISIN

Le code international de l'emprunt obligataire « Etat du Mali 6,55% 2026-2036 » est ML0000004233.

Le code international de l'emprunt obligataire « Etat du Mali 6,35% 2026-2033 » est ML0000004241.

Représentant de l'Émetteur



Arrangeur et chef de file



Co-chefs de file



Syndicat de placement

Le syndicat de placement est composé de toutes les SGI de la zone UEMOA agréées par l'AMF-UMOA.